



**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
DE MOUY**

Tel : 03.62.72.57.30  
BP 70259  
60250 MOUY

**Compte Rendu du Conseil d'Administration du 13 novembre 2023**

Dûment convoqué, le Conseil d'Administration s'est réuni le 13 novembre 2023 à 9h au CCAS de Mouy.

**ORDRE DU JOUR :**

- |                              |  |
|------------------------------|--|
| <u>1<sup>er</sup> point</u>  | <b>Approbation</b> du compte rendu précédent   |
| <u>2<sup>ème</sup> point</u> | <b>Convention REB</b> et présentation du rapport d'activité  |
| <u>3<sup>ème</sup> point</u> | <b>Point « cadeaux » de fin d'année</b>  |
| <u>4<sup>ème</sup> point</u> | <b>Bilan rapide de la Semaine Bleue</b>  |
| <u>5<sup>ème</sup> point</u> | <b>Point budget CCAS/RA</b>  |
| <u>6<sup>ème</sup> point</u> | <b>Informations concernant la Résidence Autonomie</b>  |
| <u>7<sup>ème</sup> point</u> | <b>Décisions du Conseil d'Administration</b> prises en vertu de l'article 21 du décret N°95-562 du 6/05/1995 |
| <u>8<sup>ème</sup> point</u> | <b>Décision Modificative</b> du CCAS   |
| <u>9<sup>ème</sup> point</u> | <b>Questions diverses</b>  |

**Déroulement de la séance :**

La séance débute sous la présidence de Monsieur MAUGER Philippe, Maire de Mouy et Président du C.C.A.S., qui procède à l'appel :

**Administrateurs présents :**

Monsieur : MAUGER, LTEIF

Mesdames : PATOUX, ROMIEU, LACROIX, SEBIH, DEXTRE.

**Administrateurs absents :**

Madame MOREL

Secrétaire de séance : Madame SEBIH

Le quorum est atteint.

**1<sup>er</sup> point** : **Approbation** du compte rendu précédent

Le CR est approuvé à l'unanimité.

**2<sup>ème</sup> point** : **Convention REB/CCAS**

Le chantier d'insertion REB interviendra à la Résidence Autonomie, pour des travaux d'embellissement des pièces communes du 29 janvier au 9 février 2024.

Mme DEXTRE, directrice REB nous présente, avec pour support le document joint, son bilan d'activités REB.



EFAP octobre  
2023.docx

Cette présentation a suscité diverses questions et échanges de la part des membres du CA, dont ces informations ci-dessous :

- ✓ Les jeunes sont également en difficulté face à l'outil numérique concernant les démarches administratives. Des modules de formation leur sont proposés.
- ✓ Le public des chantiers est le public le plus éloigné de l'emploi.
- ✓ C'est un public peu mobile : 9 bénéficiaires sur 24 restent dans leur ville d'habitation
- ✓ La parité est demandée sur les chantiers d'insertion. 5 Femmes ont intégré le chantier.
- ✓ Les femmes restent plus longtemps sur les chantiers d'insertion et prennent le temps de travailler leur projet.
- ✓ Il serait intéressant de réfléchir à diversifier l'activité des chantiers, en lien avec la féminisation des bénéficiaires.
- ✓ Beaucoup des personnes sont hébergées en famille. Le logement est un réel problème.
- ✓ Obligation de 60% de sortie dynamique.
- ✓ Le chantier d'insertion a une réelle utilité sociale.
- ✓ Le formateur se doit d'être à la fois technique, cadrant et à l'écoute.
- ✓ Il serait intéressant que lors du chantier d'insertion, des membres du CA, passent à la RA, en informant en amont la direction et l'équipe. En effet, le rendu de chantier est un moment important pour l'équipe de REB.
- ✓ Il est possible d'orienter des personnes soit sur RCM (Réseau Coup de main) soit sur REB. Il arrive que REB accueille des personnes après que ça n'ait pas fonctionné chez RCM.
- ✓ Lorsqu'un bénéficiaire abandonne le chantier, REB ne ferme jamais la porte définitivement
- ✓ La négociation financière dans le cadre de l'association se fait tous les 3 ans

Le CA est favorable à l'unanimité pour la signature de cette convention.

**3<sup>ème</sup> point** : **Point cadeaux de fin d'année** :

Considérant la volonté du Conseil d'Administration d'offrir un cadeau à l'occasion des fêtes de fin d'année aux personnes de plus de 63 ans habitants Mouy et de proposer un choix plus

diversifié, chaque personne de plus de 63 ans (hors EHPAD) a donc reçu un document leur permettant de choisir entre le colis, le repas ou un bon d'achat chez les commerçants de Mouy (qui répondront favorablement à cette possibilité).



A cette date, nous avons eu la quasi-totalité des retours des administrés de plus de 63 ans.

<b>A prévoir pour l'année 2023 à la date du 8/11/23</b>		
	<b>NOMBRE</b>	<b>COÛT</b>
BON ACHAT 1 P	123	1845,00
BON ACHAT 2 P	75	2250,00
COLIS 1 P	167	2788,90
COLIS 2 P	100	2480,00
REPAS	95	En attente des devis

A cette date, nous avons 560 réponses pour 735 mouysards.

Concernant le repas et comme l'avaient demandé les membres du CA le 25 septembre, 3 devis ont été effectués chez les traiteurs des environs. A l'unanimité le choix de M FOURCY, traiteur à Balagny est acté.

De plus, en lien avec l'inflation, les membres du CA s'accordent pour réfléchir, l'année prochaine, à une hausse de budget pour les colis et les bons d'achat. Concernant les colis la Directrice aux affaires sociales, rappelle que cette année, les membres du CA ont fait le choix d'un colis moins onéreux que l'an dernier. En effet, le choix du fournisseur pour le Colis 2023 est « Esprit Gourmet » avec trois membres qui ont voté pour cette proposition de colis. Le tarif est de 16,70 euros pour une personne et 24,80 euros pour deux personnes (en 2022, il était de 16.90 euros pour 1 personne et 32.90 euros pour 2 personnes).

-  Le cadeau pour les résidents de l'EHPAD de Mouy.  
Pour l'EHPAD, suite à leur retour, nous commandons 30 étoiles pour homme et 65 pour femmes. Une date sera prise en janvier pour offrir ses présents lors d'une après-midi conviviale à l'EHPAD.  
Comme l'an dernier, les cadeaux qui ne seraient pas distribués seront utilisés pour les lotos Séniors.
  
-  Le barème retenu pour l'attribution des bons d'achat pour les administrés bénéficiaires de minima sociaux.

Considérant la volonté du Conseil d'Administration d'aider les bénéficiaires des minimas sociaux en leur offrant un bon d'achat dans les commerces locaux à l'occasion des fêtes de fin d'année,

Considérant la volonté d'être le plus équitable possible dans l'attribution des aides, il est proposé de s'appuyer sur le montant du Revenu de Solidarité Active (au 1<sup>er</sup> avril 2023) en tant que barème à l'attribution des bons d'achats, comme cela est fait depuis plusieurs années. Les membres du CA le valident.

Le bénéficiaire devra produire un justificatif des revenus du mois de Novembre 2023 :

Enfant(s) ou personne(s) à charge	Vous vivez seul(e)	Vous vivez en couple (marié ou non)
0	607,75 €	911,63 €
1	911,63 €	1093,96 €
2	1093,96 €	1276,29 €
Par enfant ou personne à charge, en plus	243,10 €	243,10 €

Le bon d'achat attribué sera fourni sous réserve de justificatif et selon ce barème :

25 euros	Personne seule
35 euros	2 personnes
40 euros	3 et 4 personnes
45 euros	5 personnes et plus

Les bons d'achats pourront être échangés auprès des commerces de Mouy qui ont accepté par écrit de participer à cette initiative. Ils seront valables jusqu'au 31 janvier 2021.

Cette année, suite aux remarques du dernier CA, il a été proposé aux commerçants la possibilité que le bon « soit utilisé en plusieurs fois » dans leur commerce. A ce jour, sur les quelques retours que nous avons, tous ont accepté.

De plus, est porté au questionnement des membres du CA, l'idée que les commerçants sur le marché soient concernés par ces bons d'achat. Si tel est le cas la Police Municipale propose de démarcher directement les commerçants lors du prochain marché.

Les membres du CA sont d'accord, cela permettra de développer l'offre pour les mouysards.

Concernant le barème d'attribution, il est validé également par les membres du CA.

**4<sup>ème</sup> point : Bilan de la Semaine Bleue**

Direction des Affaires Sociales de la ville de Mouy

# SEMAINE BLEUE

Une semaine d'activités gratuites  
ouvertes à tous les séniors de plus de 60 ans

Du 2 au 8 octobre 2023



**LUNDI 2/10**

🕒 10H30 - 12H00

**Un petit-déjeuner d'échanges autour du bénévolat**

En présence de plusieurs associations

Inscription obligatoire  
Résidence autonomie(\*)

**MERCREDI 4/10**

🕒 14H30 - 17H00

Une après-midi conviviale en Famille

**Forum Séniors**

En présence de nombreux professionnels

Salle Alain Bashung(\*)



**VENDREDI 6/10**

🕒 09H30 - 11H30  
& 🕒 11H00 - 12H30

**Création de chocolats**

avec un maître chocolatier

Inscription obligatoire  
Résidence autonomie(\*)

**MARDI 3/10**

🕒 10H00 - 12H00

**Atelier Collectif "Bienvenue à la Retraite"**

Inscription obligatoire pour 7 semaines consécutives

Résidence autonomie(\*)

**JEUDI 5/10**

PORTE OUVERTE À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

🕒 14H00 - 15H30

**LOTO**

Inscription obligatoire

🕒 15H30 - 16H30

Présentation de la résidence et visite de logements

🕒 16H30 - 17H30

**Goûter Musical**

Résidence autonomie(\*)



🕒 17H00 - 19H00

**Apéro-Book**

Résidence autonomie(\*)

**MARDI 3/10**

🕒 14H30 - 16H30

Conférence

**"Mon logement s'adapte à mes besoins, je reste chez moi"**

En association avec l'ADIL

Inscription obligatoire  
Résidence autonomie(\*)

Résidence autonomie(\*)

📍 7 Rue des Jardins, 60250 Mouy



Salle Alain Bashung(\*)

📍 22 Pl. Pierre Semard, 60250 Mouy

**DIMANCHE 8/10**

🕒 11H00 - 16H00

**Sortie au Marché Fermier de Beauvais**

Inscription obligatoire

Départ et retour au Parking du stade (\*)

Parking du stade (\*)

📍 Rue Léon Bohard, 60250 Mouy

Les inscriptions seront prises jusqu'au 29 Septembre 2023

CCAS ☎ 03.62.72.57.30  
Résidence Autonomie ☎ 03.44.56.57.11



Un bilan par activité est présenté lors du Conseil d'Administration. D'une manière globale, ce bilan est positif, que ce soit en termes d'administrés présents comme en termes de qualité des prestations.

Direction des Affaires Sociales le 15 janvier 2024

p. 5

Voici le bilan partagé et projeté lors du CA :

Lundi 2 octobre	Mardi 3 octobre	Mercredi 4 octobre	Jeudi 5 octobre	Vendredi 6 octobre	Dimanche 8 octobre
<i>Avec Tommy Lefebvre et Mme SONDARJEE mise en place en matinée d'un « petit déjeuner autour d'une sensibilisation au bénévolat » 10h30/12h "Le petit déjeuner du Bénévolat"</i>	Mise en place, via la CARSAT, des ateliers « <b>Bienvenue à la Retraite</b> » le matin <b>10h à 12h</b> <i>Communication faite essentiellement par les caisses de retraite via le mailing. Malgré tout nous communiquons également de notre côté.</i>		Mise en place <b>d'une porte ouverte "Résidence Autonomie" de 14h à 17h30. 14h/15h30 :</b> loto puis <b>15h30/16h30:</b> présentation de la vie à la Résidence Autonomie puis <b>16h30/17h30 :</b> goûter musical	Atelier chocolat le matin avec 11 participants par atelier (2 ateliers).	Sortie au <b>Marché Fermier du département</b> 11h/16h
	Atelier avec M DEHAULT (Directeur ADIL) L'après-midi <b>14h30/16h30 :</b> « Mon logement s'adapte à mes besoins, je reste chez moi »	Mise en place d'un Forum Senior intergénérationnel <b>14h30/17h</b>		Mise en place de « l'apéro book » <b>17h/19h</b> avec l'équipe de la médiathèque	
Résidence Autonomie	Résidence Autonomie	Salle Alain BASHUNG	Résidence Autonomie	Résidence Autonomie	BUS pris en charge par le CCAS
<b>Partenaires présents :</b> "J'aide ici Oise" + "MonaLisa" + "Croix Rouge" + "MJC" + "France Alzheimer" + « Secours Catholique"  <b>Nombre de personnes présentes :</b> environ 25 personnes  <b>Temps d'échange</b> très apprécié par les personnes présentes avec des prises de contact et, depuis, des personnes de Mouy qui sont devenues bénévoles dans certaines associations.	<b>La matinée</b> a dû être annulée du fait du manque de participant. Un point doit être fait en début d'année 2024 avec la CARSAT (qui doit également faire un point avec les caisses de retraite) pour repenser cet atelier qui a du mal à fonctionner dans l'Oise.  <b>L'après-midi</b> s'est déroulée avec une douzaine de personnes présentes dont le Secours Populaire. Peu de personnes de l'extérieur. Bilan un peu mitigé car c'est davantage aux personnes extérieures à la Résidence que cela s'adressait.	<b>Partenaires présents :</b> 28 partenaires + le stand de la RA + le stand de jeux animé par Alexandre Studler et le pôle enfance. Retour très positif des partenaires présents. Beaucoup de rencontres entre eux et avec le public Senior. L'accueil des enfants a également été très apprécié avec de réels temps de transmission entre les générations.  <b>Nombre de personnes présentes :</b> Beaucoup plus important que l'année dernière mais non chiffrée. Beaucoup d'aller et venues, de temps passé avec les partenaires ou même aux jeux avec les enfants. L'accueil des enfants était une vraie plus-value.	<b>Nombre de personnes présentes :</b> 50 à 60 personnes présentes entre le moment du loto et celui du goûter musical. Plus de 10 personnes ont visité les appartements. <b>Retour très positif des participants.</b>  <b>Passage de la presse</b> avec un papier positif dans le Bonhomme Picard.	<b>2 ateliers chocolat le matin</b> avec pour chacun 11 personnes présentes. Nous avons dû refuser des inscriptions. Concernant l'organisation, il aurait fallu un temps de battement de 30 minutes entre les ateliers. <b>Mais retour très positif des participants.</b>  <b>En fin d'après-midi, apéro book.</b> Une quarantaine de participants : très gros succès pour ce moment hyper convivial et qui a beaucoup plu.	<b>Nombre de personnes présentes :</b> 27 personnes de plus de 63 ans 6 personnes de moins de 63 ans  33 personnes ont profité de cette sortie.  Sortie ouverte aux moins de 63 ans car pas suffisamment d'inscrits. Malgré tout, retour très positif des personnes présentes.

Voici les points soulevés par le CA :

- ✓ Concernant l'atelier collectif « Bienvenue à la retraite » et l'annulation par la CARSAT, faute de participants, les membres du CA s'entendent pour convenir que ce type de réunions/conférences, n'a peut-être pas sa place en Résidence Autonomie. Cela pourrait se faire au CCAS, à la salle des fêtes (qu'on peut couper au 1/3) ou pourquoi pas en salle des Conseils. A cela est ajouté que la mairie a également une salle prêtée aux associations.  
Il faudra donc revoir avec la CARSAT si nous remettons en place l'atelier collectif « Bienvenue à la retraite » en 2024.  
Il est à noter que malgré, la communication faite pas la CARSAT et les caisses de retraite, il semble compliqué de toucher le public pressenti (2 ans avant et après la retraite).
  
- ✓ Concernant l'atelier « création de chocolats », nous convenons que le rapport « qualité/prix » n'était pas au RDV. En effet, au vu du tarif, il aurait été attendu davantage d'explications quant au chocolat, à son histoire.  
Malgré tout, l'atelier a tenu ses promesses quant au plaisir qu'ont eu les participants à faire les chocolats et à les déguster ! Chaque groupe de cette activité a généré beaucoup de convivialité et d'échanges. Il est important de maintenir l'idée même s'il faudra peut-être réfléchir à de nouveaux intervenants.
  
- ✓ Concernant le Marché Fermier, peut-être aurait-il fallu adapter les horaires afin que les bénéficiaires puissent participer au concert du soir. Malgré tout cela n'aurait pas convenu à tous ceux venus essentiellement pour le marché.  
En conclusion, il est complexe d'avoir des horaires qui conviennent à tous, d'autant qu'à cette date, il peut parfois faire « mauvais temps » et le marché fermier étant dehors, il semblerait difficile d'avoir une amplitude horaire plus large. De plus, comme aujourd'hui, nous sommes tributaires d'une compagnie de bus, les horaires sont prévus plusieurs semaines à l'avance et sont forcément figés.  
De plus, nous pourrions, peut-être, l'année prochaine, ouvrir la sortie, plus rapidement aux familles mouysardes. 33 personnes étaient présentes à cette sortie.
  
- ✓ En conclusion, les membres du CA s'entendent pour dire que cette Semaine Bleue a été une réussite et que, comme tout événement, il y a forcément des choses à améliorer.

**5<sup>ème</sup> point : Point Budget CCAS/RA**

Les tableaux budgétaires, mis à jour au 8 novembre, sont présentés aux membres du CA.

Voici le point ayant retenu l'attention des membres du CA :

- ✓ La téléphonie reste un poste budgétaire très important (plus de 4000 euros par an). L'accès à la fibre nous permettrait de réduire, au moins d'un tiers notre facture mais seul le Clermontois peut nous permettre cet accès. A priori, la DGS a remonté une demande plus globale pour un accès à la fibre concernant plusieurs bâtiments de la ville. La Directrice des Affaires Sociales a également fait une nouvelle fois la demande à la Directrice Technique qui travaille en lien direct avec les services du Clermontois.
- ✓ Pas de souci particulier pour le budget de la RA, en attente d'une régularisation de Dalkia mais qui avait été prévue au budget (200 000 euros sont prévus pour payer les dépenses de 2022 et celles de 2023). De plus la RA est éligible au bouclier fiscal, ce qui aura pour conséquence de réduire les coûts mais nous ne savons pas encore de quel montant.
- ✓ Reste 1 trimestre à régler pour Clesence, qui a été provisionné. De plus, une réunion doit être prévue avec Clesence pour la question de la réhabilitation.
- ✓ Dans les recettes de la RA, il manque les loyers de novembre et décembre. A savoir que nous continuons l'accueil intergénérationnel avec l'arrivée d'un couple de jeunes adultes au 1<sup>er</sup> décembre.
- ✓ A cette date, et sans compter les deux logements qu'il faut refaire en grande partie, il nous reste 1 logement de libre.
- ✓ Concernant la RA, différents achats ont été faits sur l'année : fauteuils, tables, rideaux, chauffage, tondeuse, taille-haie...
- ✓ **Les deux comptes sont équilibrés**

En dehors de ce point, le budget n'amène pas de remarque particulière.

#### **6<sup>ème</sup> point : Informations concernant la Résidence Autonomie**

##### Point RH :

- Remplacement sur le poste d'intendante suite au départ, le 1<sup>er</sup> octobre, de Mme JACQUES

Volonté d'accompagner davantage encore les résidents ayant des difficultés sociales, à la fois au travers de visites faites par l'animateur, mais aussi de soutien proposé par l'intendant à venir, en complémentarité avec le CCAS et la direction. C'est pourquoi, la directrice a le souhait de recruter un intendant ayant, au mieux une formation sociale (Cadre C : TISF, AESF, ou cadre B : éducateur technique spécialisé ou moniteur éducateur), ou simplement une appétence et/ou une expérience dans l'accompagnement social. Le profil de poste doit être publié et ouvert aux métiers administratifs et sociaux. Les membres du CA en sont d'accord.

M le Maire ajoute que la RA est une résidence importante en termes de nombre de logement, qu'elle est attractive, qu'elle a sa place dans la commune.

- Fin de stagiairisation au 31 décembre de M STUDLER sur le poste d'animateur (+ revoir le concours qu'AS a eu)

Un dernier entretien d'évaluation aura lieu en décembre pour M STUDLER qui devrait conclure à sa stagiairisation. M Studler doit continuer à progresser sur différents points mais rien ne fait obstacle, aujourd'hui, à sa titularisation. De plus M STUDLER est engagé dans un processus de formation, il vient d'obtenir son concours d'adjoint d'animation 2ème classe et souhaite passer également son concours d'animateur territorial. Pour rappel M Studler est animateur de formation et a obtenu son BPJEPS en 2018

Un membre du CA porte à l'attention du conseil des informations venant de plusieurs résidents. Il a été rapporté au membre du CA des comportements contraire à la loi au sein de la résidence et en activité extérieure. Ce membre est invité, par la directrice, à venir lui en parler, si elle juge cela nécessaire et/ou inquiétant pour les résidents.

Dans le même temps, il est remarqué que l'animateur a un lien positif aux résidents et qu'il est à l'aise dans le « savoir être ».

#### Point sur les plannings

Suite aux questions du centre de gestion, un travail est en cours avec l'agent de prévention qui a mis en place des entretiens avec l'ensemble des professionnels de la Résidence Autonomie afin d'évaluer leur qualité de vie au travail en lien, particulièrement, avec les horaires.

Il est ajouté par un membre du CA que l'audit avait remonté « un mal-être » en lien avec les horaires. Cela n'est pas vraiment exact, l'audit parle de « pénibilité et de fatigue, en lien avec le travail de nuit ».

A ce stade, les plannings ne sont pas présentés en CA. Un temps de travail avec M le Maire, la DGS, la DRH, la directrice aux affaires sociales et l'agent de prévention est prévu le 15 décembre.

#### Intervention de la gendarmerie suite à un vol à la RA

Un vol de 250 euros a eu lieu chez une résidente, qui avait caché cet argent à plusieurs endroits mais ne l'a pas retrouvé. Sur les conseils de la Direction aux Affaires Sociales, une plainte a été déposée. La résidente a été entendue et l'ensemble de l'équipe s'est dit disponibles pour la gendarmerie.

La résidente puis sa famille ont été longuement reçues par la Directrice.

#### Point sur le projet de réhabilitation de la RA

Un RDV sera pris avant la fin de l'année avec la direction de Clésence afin de faire avancer plus rapidement ce projet. Sentiment que Clésence n'est pas en réelle recherche de fonds pour

cette réhabilitation. Clésence, étant porteur du projet, doit également porter les demandes de subvention même si, dans la majeure partie, c'est nous qui les remplissons.

Pour information, Clésence n'a pas fourni les devis nécessaires concernant l'AAP de la CARSAT. Une proposition de reprendre la résidence à l'euro symbolique a été envisagée par la Mairie. Un RDV avec M ZAMBETTI (directeur de Clésence) est souhaité.

Dans le même temps, un diagnostic complet de la RA sera fait par une entreprise externe et mandatée par Clésence, à partir du 14 novembre. On peut penser que cela montre la volonté de Clésence d'entamer des travaux de réhabilitation.

- ✚ Comme souhaité par les membres du CA, lors du dernier CA, un point sur le nombre de participants pour les nouvelles activités proposées ce dernier trimestre est présenté.

Pour l'instant, ces activités ne sont pas ouvertes aux extérieurs.

QICONG : 1 séance 10 personnes

Ergothérapie/Sophro : 1 séance 11 personnes

Art thérapie : 1 séance 6 personnes

Musicothérapie : 1ère séance le 30 novembre

Ces activités ont toutes pour point commun, une recherche de « mieux-être » voire de « bien-être ». A cette date, elles semblent être appréciées par les résidents. Un questionnaire de satisfaction leur sera remis en début d'année dans l'objectif de choisir avec eux, les activités retenues pour 2024.

- ✚ Dates des quelques activités festives

- Le 6 décembre : activité intergénérationnelle autour du thème des fêtes de fin d'année
- Entre le 4/12 et 15/12, 2 ateliers créatifs sur la confection des cartes des fêtes de fin d'année seront menés
- Le 16/12, atelier Socio-esthétique « festif »
- Le 19/12 : Marché de Noël d'Arras
- Le 20/12 : représentation de la Chorale de « Noël » + goûter
- Le 21/12 : Repas de fin d'année à la Résidence
- Le 25/12 : goûter de Noël (bûches, boissons chaudes et froides)
- La semaine du 26 au 29/12 : Distribution de chocolats de Noël autour d'un thé/café
- Le 28/12 : loto Séniors de Noël
- Le 01/01 : karaoké/goûter de « Noël »
- Le 2/01 : après-midi musicale avec des chanteurs extérieurs
- Le 03/01 : après-midi jeux adaptés
- Le 04/01 : Galette des rois + quizz musical 14h30/16h30
- Le 17/01 : Galette et Chocolat Chaud avec les enfants du pôle enfance

 Comparatif des activités entre juillet 2022 et novembre 2023

ATELIERS	JUILLET 2022	NOVEMBRE 2023
GYM DOUCE	Entre 5 et 10 (dont 3 extérieurs)	Entre 20 et 25 (dont 18 extérieurs)
CHORALE	Entre 5 et 8 (dont 2 extérieurs)	Entre 18 et 25 (dont 15 extérieurs)
MEMOIRE	Entre 1 et 3 (pas d'extérieur)	Entre 12 et 16 (dont 7 extérieurs)
MANDALAS	Entre 3 et 6 (pas d'extérieur)	Entre 5 et 10 (dont 3 extérieurs)
INFORMATIQUE	3 extérieurs	6 extérieurs
JEUX DE SOCIETE	Entre 3 et 6 (pas d'extérieur)	Entre 10 et 20 (dont 3 extérieurs)
CREATIF	Entre 2 et 4 (pas d'extérieur)	Entre 6 et 9 (pas d'extérieur)
SOCIO ESTHETIQUE	Entre 2 et 5 (pas d'extérieur)	Entre 8 et 15 (dont 4 extérieurs)
INTERGENERATIONNEL	Pas mis en place	Entre 15 et 20 (dont 5 extérieurs)
EHPAD	Pas mis en place	Entre 10 et 15 (dont 5 extérieurs)
NUTRITION/CUISINE	Pas mis en place	Entre 8 et 10 (dont 3 extérieurs)

Ce tableau permet de visualiser l'augmentation nette des participants aux animations.

Il s'ensuit un échange entre les membres du CA concernant la Résidence Autonomie et son évolution durant cette dernière année : une ouverture vers l'extérieur, des accueils intergénérationnels, une palette d'animations élargie, un nombre de participants en interne de la RA et en externe en augmentation...

Un des membres du CA souhaiterait que soit évoquée, la procédure concernant les personnes qualifiées. Pour information, l'arrêté concernant les personnes qualifiées est affiché au sein de la RA. En effet, en cas de conflits, divergences entre les résidents et l'équipe de la RA, comme dans tous ESSMS (Etablissement ou Service Social ou médico-social), le résident peut faire appel aux personnes qualifiées, qui sont nommées par le préfet. Cela sera revu lors du prochain CA.

**7<sup>ème</sup> point :** **Décisions du Conseil d'Administration** prises en vertu de l'article 21 du décret N°95-562 du 6/05/1995

**DECISIONS NON SOUMISES A L'OBLIGATION DE TRANSMISSION**

Du 25/09/2023 AU 08/11/2023

N° 22/23	Secours d'urgence « concession cimetière 15 ans » soit 208.00 €
N° 23/23	Convention activité « chansons » goûter musical du 5 Octobre 2023
N° 24/23	Contrat expert de fournitures d'électricité

## **8<sup>ème</sup> point : Décisions Modificatives**

- Décision modificative n°4 du CCAS

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:**

#### **Chapitre 011 : Charges à caractères général :**

Article 6232	: Fêtes et Cérémonies	- 1 446 €
Article 6247	: Transport Collectif	+ 2 500 €

#### **Chapitre 042 : Opérations d'ordre (amortissements) :**

Article 6811	: Dotations aux amortissements	+ 446 €
--------------	--------------------------------	---------

### **RECETTES DE FONCTIONNEMENT:**

#### **Chapitre 013 : Atténuation des charges :**

Article 6419	: Remboursements sur rémunérations	+ 1 500 €
--------------	------------------------------------	-----------

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT:**

#### **Chapitre 21 : Immobilisations corporelles :**

Article 21838	: Autre matériel informatique	+ 446 €
---------------	-------------------------------	---------

### **RECETTES D'INVESTISSEMENT:**

#### **Chapitre 040 : Opérations d'ordre (amortissements) :**

Article 281838	: Amortissements	+ 446 €
----------------	------------------	---------

Cette décision modificative est en lien avec l'obligation que nous avons eu de financer le transport pour les sorties « seniors » à Gerberoy (mai 2023) et à Beauvais (octobre 2023) du fait de l'indisponibilité du bus de la ville (panne puis absence de chauffeur).

## **9<sup>ème</sup> point : Questions Diverses**

Pour le prochain CA, les membres souhaitent qu'un retour soit fait sur la réunion avec l'ADIL concernant le logement indigne, qui aura lieu le 28 novembre 2023, ainsi que des données

chiffrées sur le logement (Dalo, Dettes, attributions...). Il est nécessaire que les projets de construction soient reliés aux demandes de logement.

A cela s'ajoute un point sur les associations œuvrant dans le domaine du social et qui reçoivent une subvention de la mairie et pour lesquelles la direction des affaires sociales doit avoir un regard (voir faire une note technique).

Volonté également de certains membres du CA d'avoir des données sur le nombre de chômeurs, de bénéficiaires du RSA...

Me ROMIEU et Mme LACROIX se proposent pour être présentes lors de la remise des colis à la Salle A BASHUNG. C'est noté.

Le prochain CVS aura lieu, à la RA, le 11 décembre à 14h30.

Le prochain CA aura lieu, au CCAS, le 12 février, à 9h.